

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1997)
Heft: 96

Artikel: La pauvreté réapparaît
Autor: Garnier, Sandrine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La pauvreté réapparaît

La première étude nationale sur la pauvreté en Suisse a été réalisée par le Fonds National pour la Recherche Scientifique. Au delà du phénomène social, les chercheurs bousculent quelques idées reçues, même si les données sur lesquelles ils s'appuient - remontant à 1992 - semblent déjà obsolètes.

Sandrine Garnier

Depuis la fin des années 80, sociologues et journalistes ont attiré l'attention sur l'exclusion et la marginalisation de certaines catégories de personnes en Suisse. La réapparition de la pauvreté n'est donc pas à proprement parler un phénomène nouveau pour le grand public. L'étude menée par le Fonds National pour la Recherche Scientifique a surtout bousculé quelques stéréotypes. Tout d'abord, les chiffres font prendre conscience de l'ampleur du problème : 5,6% de la population serait touchée, selon l'estimation la plus basse, 10% si l'on retient le chiffre le plus élevé. Les chercheurs ont en effet retenu deux seuils pour définir les revenus d'une personne vivant dans des conditions de pauvreté. Un premier calcul a été effectué à partir de la limite fixée par la Conférence Suisse des Institutions d'Action Sociale, soit 1 800 francs suisses par mois pour une personne seule. La seconde estimation a été réalisée à partir du montant de revenus donnant droit aux prestations complémentaires de l'AVS et de l'AI, soit 2 100 francs suisses

par mois pour une personne. Les chercheurs ont ainsi comptabilisé 390 000 personnes avec le premier barème, 680 000 avec le deuxième.

Une majorité de moins de 40 ans

Autre conclusion surprenante de ce rapport : les personnes âgées ne sont pas les plus exposées à la précarité.

L'explication réside dans l'efficacité du système de protection sociale suisse. En fait, 60% des pauvres recensés ont moins de 40 ans. Les groupes de population les plus touchés sont les personnes n'exerçant pas d'activité lucrative, les travailleurs indépendants et les paysans. Les difficultés matérielles frappent également les familles monoparentales, souvent des mères seules ou divorcées. Parmi les catégories les plus affectées, figurent également les étrangers, qui représentent 25% des personnes vivant dans des conditions précaires.

Autre élément intéressant de l'étude, de nombreuses personnes qui pourraient bénéficier de prestations sociales ne les réclament pas. Chez les rentiers AVS, le taux de non-retrait des prestations complémentaires s'élève à 33%, et chez les rentiers AI à 39%. Pour l'ensemble des autres prestations de l'aide publique, 45% des ayants-droit ne se manifestent pas.

En conclusion, l'étude du Fonds National pour la Recherche Scientifique précise que la pauvreté en Suisse n'a pas augmenté entre 1982 et 1992. En fait, le profil des groupes concernés s'est modifié : les retraités, chômeurs et invalides étant maintenant mieux soutenus par le système de protection sociale. Contrairement aux attentes, cette étude ne donne aucune solution pour enrayer le phénomène ou, au mieux, pallier les difficultés rencontrées par les personnes en situation de précarité. Cependant, l'aide publique n'est pas intarissable, surtout en période d'austérité budgétaire et il serait illusoire d'attendre une augmentation des sommes disponibles. Des problèmes de financement se poseront à l'avenir, et il importe donc en priorité de consolider les prestations existantes, en redéfinissant par exemple ce qui est du domaine de la Confédération et de celui des cantons pour éviter certains doublons. ■

Si l'on se rapporte au SMIC français (6 407 FRF. par mois), les chiffres donnés ci-dessus peuvent paraître plus que confortables. Il faut toutefois relativiser en fonction de la parité de pouvoir d'achat entre les deux pays et comparer les indices respectifs du coût de la vie. C'est ainsi que la somme de 1 800 CHF ne correspond pas, en France, et en termes de pouvoir d'achat à (1 800x4) 7 200 FRF. mais à 6 048 FRF.